

p.b.15.21.youg(13)- dj

①

original: 158
 kopien : 166 162 54 250 262 pgf dj

belgrade 30.6.1988 09.00 u r g e n t

g4 hhhhh

t r e s c o n f i d e n t i e l

secretaire d'etat brunner

copies: - ambassadeur j. staehelin, div. pol. 1
 - div.pol. 1 (m. de dardel)

v o t r e v i s i t e b e l g r a d e
 c o n t e n t i e u x c h - y u

vos 86 et 87.

vos communications precitees appellent de ma part les remarques
 suivantes.

a. q u a n t a l a f o r m e

1. des dates definitives votre visite fixees (24.5.), ai ete en
 rapports constants avec mae, ou ai fait innombrables rappels pour
 obtenir ordre jour et programme (cf. mon 87 du 16.6.88 ainsi que
 mon tel. 17.6. a amb. staehelin). mae n'a cesse m'abreuer de
 promesses, a tous niveaux, pour finalement me convoquer le jeudi
 23.6. (cf. mon 89 du meme jour), a issue entretien d'env. une
 heure avec ivekovic, directeur europe occidentale (en presence
 mon premier collaborateur feldmeyer), au cours duquel programme
 et ordre du jour m'ont ete annonces, interlocuteur mae m'a remis
 pour memoire que i. a presente comme "resumant contentieux bila-
 teral". entretien etant termine, il m'etait impossible de prendre
 connaissance sur place des 21 pages qu'il comptait, mais ai tout
 de meme exprime surprise quant a longueur et remise tardive.
 Comme temps pressait, la valise etant deja expediee, il convenait
 vous faire sans tarder tenir texte par autre voie (mon consul
 partant meme jour pour vacances en ch) en vue votre seance
 interne du 27.6. ai immediatement avverti div. 1 (m. de dardel) de
 cet envoi avant meme de pouvoir lire texte.

2. retard mis par mae - voulu? ou simplement du a habituelle in-
 curie et desorganisation balkaniques? - a effectivement confere
 caractere d'urgence et de pression a l'affaire, concernant pro-
 gramme et ordre du jour yougoslaves, il ne s'agissait, comme l'ai
 mentionne dans mon 89, que de p r o p o s i t i o n s, fort
 tardives certes, mais pouvant appeler si necessaire replique de
 votre part, vu leur caractere de proposition, n'y ai pas vu ma-
 tiere, de mon cote, a remarques particulieres, si ce n'est, comme
 l'ai dit au mae et comme vous en ai informe, sur:

2.1. p r o g r a m m e: suggestion de voir president comite rel.
 ext. parlement (plutot que l'autre proposition), comme cadrant
 mieux avec vos interets.

30.06.1988

1700g 1700h. -o- sy



2.2. o r d r e d u j o u r: le ramener a proportions plus res-
treintes et realistes.

il etait evident que c o n t e n t i e u x allait prendre place
importante dans ordre jour et que sa discussion au niveau "poli-
tique" etait incontournable.

b. q u a n t a u f o n d

1. pour memoire du 21.6.88 est evidemment malvenu et malencon-
treux, en particulier a v e i l l e rencontre haut niveau, si
inopportun et si inadmissible qu'il soit, dans ton comme dans
contenu, il ne s'inscrit pas moins dans ligne et dans "logique"
des divers documents et multiples demarches yougoslaves passees
et recentes. il reprend obstinement d'anciens griefs qui nous
sont connus depuis des annees, c o m m e s i - et ceci me parait
important - tous les contre-arguments que nous faisons valoir non
moins systematiquement par truchement du dfae, de mon predeces-
seur et de moi-meme, etaient preches dans le desert.

2. notre contentieux ne date pas d'aujourd'hui. il a connu son
"apogee negative" avec l'affaire ilic. depuis ma prise fonctions
ici, ces relations ont continue a etre hypothesees, notamment
par nouvelles affaires stepanovic et attentat manque ambassade
rsfy berne. je vous ai rapporte en detail sur reactions you-
goslaves (et les miennes). il n'y a, a mon sens, pas de contra-
diction fondamentale entre cet aide-memoire - malgre vehemence
accrue du ton - et les reactions orales ou ecrites yougoslaves
precedentes.

3. mes debuts ici en oct. 87 ont coincide d'autre part avec phase
restauration dialogue a haut niveau (loncar-vous-meme, dec. 87,
loncar-brf a vienne, perspective votre visite retour 88) apres
longue interruptoon, les deux affaires precitees, si elles ont
derechef perturbe l'atmosphere, n'ont pas entame volonte de
dialogue. je n'ai cesse de m'employer aupres mae a la maintenir
et la developper avec l'idee que, precisement dans periode
difficile, c'est le propre de la diplomatie.

4. ceci dit, une degradation progressive est intervenue et vous
etait connue. elle a pris des formes variees, au gre des affaires
stepanovic et de la bombe (mes multiples convocations au mae,
declarations porte-parole mae, communiques de presse, articles,
divers autres signes). les reactions yougoslaves ont fait l'objet
de ma part de depeches regulieres, circonstanciees et immediates
adreeses a vous-meme et a div.pol.1, dont me permetts de rappeler
quelques-unes:

4.1. mon 31 (26.2.88) affaire s t e p a n o v i c: je reitere
avec force notre position quant a respect strict notre ordre
juridique. je suggere a dfae envisager reprise contacts niveau
hauts-fonctionnaires.

4.2. mon 43 (17.3.88) affaire b o m b e: m'eleve derechef contre excès langage note 16.3. et commentaire yu. je reitere a votre adresse idee contacts bilateraux precites.

4.3. mon 45 (26.3.88), s t e p a n o v i c - b o m b e: je reagis comme il convient aux termes particulierement vifs note yu du 25.3., et m'eleve contre allegations repetees a endroit autorites suisses. dans commentaire, in fine, je repete a adresse dfae, suggestion de "faire preuve good will sans ceder sur principes", opportunité de provoquer reunion experts et j'exprime idee "de ne pas trop surseoir a repondre formellement a note yu de la maniere qui convient".

4.4. ma lettre confidentielle et personnelle a vous-meme du 11.4.88, faisant etat deterioration relations bilaterales et escalade yougoslave, repete mes suggestions anterieures a dfae concernant notamment reunion d'experts.

5. disponibilite dfae, resp. min.publ. de recevoir delegation experts (vos 52 et 60) contribue a detendre atmosphere apres "correction de tir" interne (cf. mon 67 et votre 68). mae est prie le 13.5. de nous dresser liste s u c c i n t e des sujets d'interet yougoslave. apres longue attente, mae produit pour memoire que savez. entre-temps mae avait suggere informelleient (mon 87 du 16.6.) scinder contentieux en aspect politico-diplomatique et aspect technique, le premier pouvant etre aborde lors votre visite.

6. dans cette affaire, ligne de conduite suisse a ete a la fois de demeurer ferme sur nos positions, tout en proclamant notre disponibilite au dialogue. une volonte de dialogue identique est perceptible cote yougoslave, en depit du fait que nos interlocuteurs pensent renforcer leur position en ressassant lourdement et sans nuance leurs griefs. attitude maladroite sans doute aucun, mais profondement ancree dans mentalite locale et qu'il faut prendre en compte, dans une certaine limite s'entend. je ne pense pas, en l'occurrence que dans entretiens qu'auriez du avoir ici, les yougoslaves se seraient exclusivement concentres sur "mise en accusation" systematique. une part de leur "show" s'explique d'ailleurs par pressions exterieures sur mae, lequel reste ouvert a discussion (savoir si exercice depassera jamais dialogue de sourds est une autre question...).

7. annulation votre visite deployera certainement des effets (que j'espere a terme, positifs). dans l'immediat cela rend situation ici difficile. les relations tissees au mae et ailleurs s'en ressentiront probablement. etant donne serieux de l'affaire, ai dit a ambassadeur staehelin (qui est sensible a idee), que suis a votre disposition pour consultation a berne qui me paraissait utile. ne pourrais pas etre a berne cependant avant 19.7.88. simonjn

anbasuisse